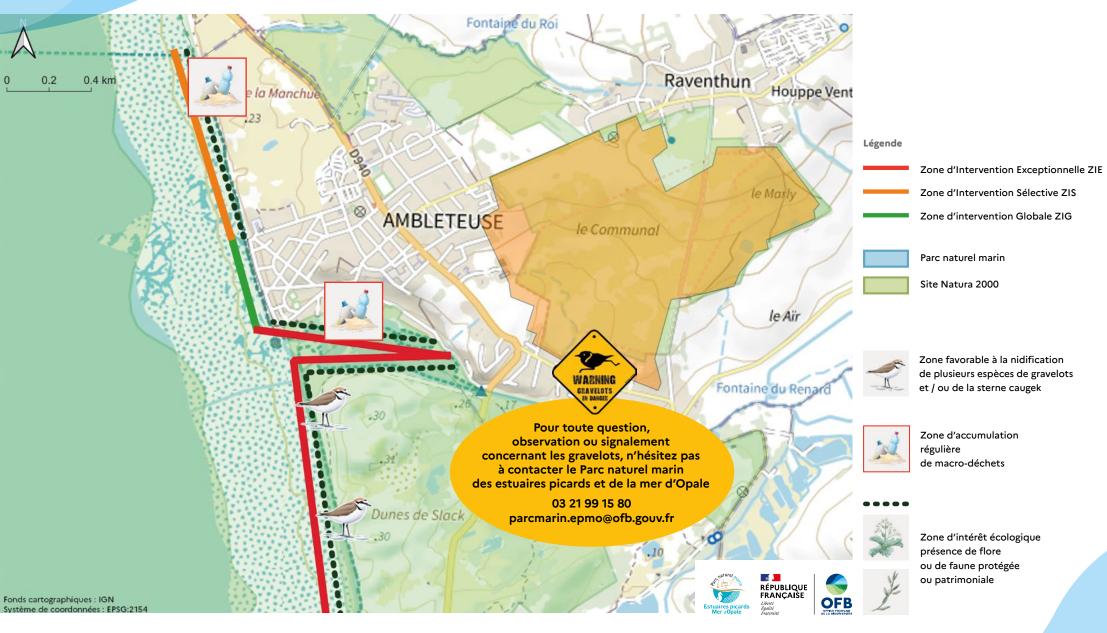
Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune d'Ambleteuse



Classement préconisé	Zone d'Intervention Globale ZIG	Zone d'Intervention Sélective ZIS	Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE
Ambleteuse	Plage du Centre (devant digue)	Littoral nord et sud de la commune d'Ambleteuse	Littoral au niveau de l'estuaire de la Slack
Sensibilité	Plage de sable avec arrière-plage artificialisée (devant une zone urbanisée)	Plage de sable et estran rocheux. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification Grand gravelot Chou marin des gravelots, cordons de galets (enjeu majeur dans Parc), choux marins (espèce protégée), prés salés. Très forts enjeux environnementaux.
Méthode	COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants dans l'estuaire de la Slack.
	ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE
Fréquence	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	Fin mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver	mars avril mai juin juillet août sept. octobre hiver
de passage	Ponctuel Hebdomadaire Deux à trois fois par semaine Ponctuel	1 passage après marées Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel équinoxes	1 passage après Aucune intervention des d'équinoxe En fonction des besoins
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification.
	Zone d'Intervention globale ZIG Toutes les saisons	Zone à éviter pour préserver le pied de dune et le continuum plage-dune et de la laisse et de la laisse	Zone à éviter pour préserver le le continuum plage-dune Aucun ramassage entre mars et fin août période de nidification 15 mars au 31 août : nidification autres saisons